



# SST

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### PUBLIC VISÉ

Toutes personnes souhaitant acquérir les compétences pour porter secours et s'associer à la démarche de prévention de son entreprise

### PRÉ REQUIS

Aucun

### DURÉE

12 heures auxquelles peuvent se rajouter les risques spécifiques

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 minimum à 10 maximum

Au delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum de temps d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. A partir de 15 participants la session doit être dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires.

### LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

### OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir face à une situation d'accident
- Mettre ses compétences en matière de prévention au service de son entreprise, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

#### Moyens pédagogiques

- Démonstrations, apprentissages des gestes et conduites à tenir
- Applications sous forme de mises en situations d'accident simulé
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

#### Moyens techniques

- Maquillage
- Matériel de simulation (défibrillateur..)
- Mannequins et accessoires individuels (masques, sacs pulmonaires...)
- Plan d'intervention SST

#### Moyens d'encadrement

- Action Formation du Groupe VIVALIANS est un organisme national habilité par l'INRS sous le numéro : 500311/2011/SST-01/0/CN
- Formateurs SST certifiés

### MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Deux épreuves de certification des compétences du SST
- En cas d'évaluation favorable un certificat de SST valable 24 mois sera délivré
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation



# SST

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### PROGRAMME

#### SEQUENCE 1 : PRESENTATION DE LA FORMATION SST

- Connaître le rôle et les missions du SST
- Connaître le principe d'évaluation de sa formation

#### SEQUENCE 2 : SITUER SON ROLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE

- Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
- Situer le sauveteur secouriste du travail en tant qu'acteur de la prévention

#### SEQUENCE 3 : SITUER LE CADRE JURIDIQUE DE SON INTERVENTION

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans et en dehors de son entreprise
- Mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention

#### SEQUENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE SES COMPETENCES EN MATIERE DE PROTECTION AU PROFIT D'ACTION DE PREVENTION

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses

#### SEQUENCE 5 : REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE EN SITUATION D'ACCIDENT

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

#### SEQUENCE 6 : EXAMINER UNE VICTIME AVANT ET POUR LA MISE ŒUVRE DE L'ACTION CHOISIE EN VUE DU RESULTAT A OBTENIR

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signe(s) indiquant que la vie de la victime est menacée
- Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser

#### SEQUENCE 7 : FAIRE ALERTER OU ALERTER EN FONCTION DE L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE OU L'ETABLISSEMENT

- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est le plus apte pour déclencher l'alerte
- Transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

#### SEQUENCE 8 : INFORMER LES PERSONNES DESIGNÉES DANS LE PLAN D'ORGANISATION DE LA PREVENTION DE L'ENTREPRISE DE LA SITUATION DANGEREUSE REPERÉE

- Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre

#### SEQUENCE 9 : SECOURIR LA VICTIME DE MANIERE APPROPRIÉE

- Déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la victime, pour obtenir le résultat à atteindre
- Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés